



## MAIRIE

### Mairie d'Eymeux

30 Place du Souvenir

26 730 Eymeux

04 75 48 82 33

[mairie.eymeux@wanadoo.fr](mailto:mairie.eymeux@wanadoo.fr)

[www.eymeux.fr](http://www.eymeux.fr)

### Horaires d'ouverture

lundi, mardi et jeudi de  
8h45 à 12h00.

samedi, de 8h45 à 11h30

### Permanence des élus

Vendredi de 14h à 17h

(sur rendez-vous)

Samedi de 9h à 11h30

### Numéros utiles

#### Ecole de l'Ecancière

04 75 48 86 23

#### Ecole d'Eymeux

04 75 48 83 74

#### Garderie

04 28 70 94 72

#### Déchèterie de l'Ecancière

04 75 81 30 30

## Le Mot du Maire

Chères Eymeusiennes, chers Eymeusiens

Lors de cet été, nos associations nous ont permis de nous retrouver et ce malgré le covid qui n'a pas quitté notre quotidien. Différents temps forts ont animé la période estivale. Tout d'abord il y a eu la première édition de la fête de la musique (Vendredi 25 juin), organisée par la commune, qui a réuni près de 250 personnes pour le repas et le concert. Ensuite, au début du mois de juillet la fête de la raviolle a eu lieu. Elle a rassemblé les différentes générations autour du terroir eymeusien et de son feu d'artifice. Le dernier évènement associatif de cet été fut la soirée de l'astronomie organisée par quelques passionnés.

L'été touche à sa fin mais pas le vivre ensemble, bien au contraire. Avec la rentrée, c'est toutes les activités qui reprennent. Petits et grands vont donc pouvoir retrouver leurs loisirs. Cependant, le virus étant encore bien présent, trop présent, le pass sanitaire est exigé pour les activités sportives et les activités en intérieur. Pour cette raison, je ne peux que vous inviter à vous faire vacciner afin de vous protéger mais surtout de protéger les autres.

Prochainement, d'autres événements seront organisés : le vide grenier du rugby (Dimanche 12 septembre), le marché inter-communal (Vendredi 17 septembre), la journée du patrimoine (Dimanche 19 septembre), l'accueil des nouveaux arrivants (Vendredi 24 septembre), le chemin des artistes (9 et 10 octobre) ...

Les travaux d'aménagement du parcours de santé au niveau du stade de la source ainsi que la sécurisation de l'entrée du site débiteront au début de cet automne.

Et pour finir, je vous souhaite une agréable rentrée 2021-2022.

# AGENDA

## Vie communale

### Conseil Municipal à Huis Clos

16 septembre

### Marché Itinérant

17 septembre – Parvis de l'église

### Journée du patrimoine – Chapelle Ste BEATRIX

19 septembre

### Accueil des nouveaux arrivants

24 septembre à la salle des Fêtes

### Chemin des Artistes

9 et 10 octobre à la salle des Fêtes

## La Réforme de la fiscalité directe locale

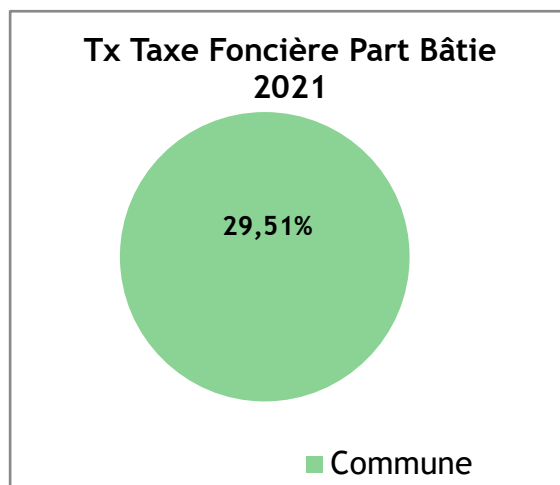
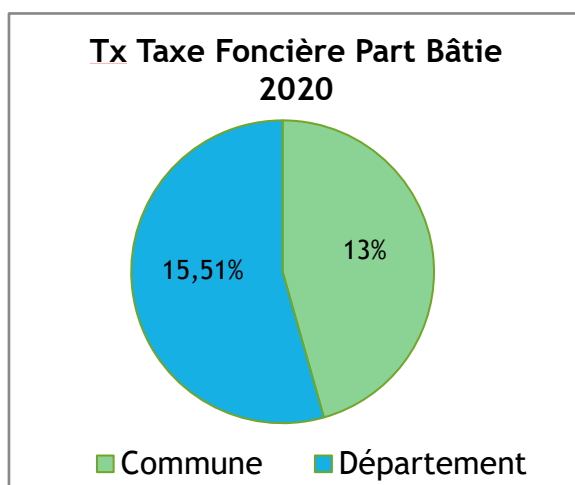
Pour rappel La Loi de Finances 2018 avait institué un dispositif de dégrèvement progressif des cotisations de Taxe d'Habitation sur la Résidence Principale (THRP) pour 80% des foyers les moins aisés (30% des cotisations en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020).

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Taxe d'Habitation sur la Résidence Principale pour les 20% de contribuables restant assujettis est perçue directement par l'Etat qui l'éteindra progressivement à hauteur de 30% en 2021, 65% en 2022 et 100% en 2023.

Le produit de la THRP sera compensé par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Afin que le supplément de taxe foncière reçu coïncide avec le montant de Taxe d'Habitation perdu, le niveau de recettes de Taxe Foncière propriétés bâties sera modulé à la hausse ou à la baisse par un coefficient correcteur.

Eymeux fera partie des communes auxquelles un coefficient correcteur sera appliqué afin que le produit foncier bâti départemental n'excède pas la ressource de Taxe d'Habitation supprimée.

Ainsi, sur l'avis d'imposition de taxe foncière, le taux de TFPB du département de la Drôme qui est de 15,51% en 2020 sera rajouté à celui de la commune, taux communal passant après augmentation de 13% à 14%, soit un taux global de 29,51%.



## Le budget communal 2021

Le budget est un acte fondamental de la gestion de la commune car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

C'est le programme financier évaluatif des recettes et des dépenses à réaliser sur l'année et, voté par le Conseil Municipal.

Pour l'année 2021, le budget prévisionnel adopté lors du Conseil Municipal réuni le 22 mars, est de l'ordre de 1 024 867€ pour la section fonctionnement et à hauteur de 410 924€ pour la section d'investissement.

*Les budgets annexes ne sont pas inclus dans ces chiffres.*

### Section de Fonctionnement

Dépenses		
Chapitre	Montant B. Primitif en euros	Montant réalisé au 30/06/2021 en euros
Charges à caractère général	221 142,00	93 103,73
Charges de personnel	229 408,00	122 922,73
Autres charges de gestion	266 901,00	90 258,19
Charges financières	550,00	201,74
Dépenses imprévues	45 396,00	
Virement à la section d'investissement	247 980,00	
Opérations d'ordre	13 490,00	13 479,70
<b>Total</b>	<b>1 024 867,00</b>	<b>319 966,09</b>
Recettes		
Chapitre	Montant B. Primitif en euros	Montant réalisé au 30/06/2021 en euros
Atténuations de charges	0,00	1 930,80
Produits de service	66 850,00	44 207,69
Impôts et taxes	414 000,00	192 844,00
Dotations et subventions	61 530,00	79 584,67
Autres produits de gestion	24 180,29	18 759,12
Produits financiers	0,00	8,53
Produits exceptionnels	0,00	235,28
Excédent de fonctionnement	458 306,71	
Opérations d'ordre	0,00	
<b>Total</b>	<b>1 024 867,00</b>	<b>337 570,09</b>

**Section Investissement**

Dépenses		
Chapitre	Montant B. Primitif en euros	Montant réalisé au 30/06/2021 en euros
Emprunts et dettes	15 600,00	
Matériel + Outillage	20 550,00	4 338,02
Voirie	100 000,00	
Salle des fêtes	10 000,00	
Parcours de santé	68 249,00	2 340,00
Acquisition véhicule	66 000,00	
Colombarium	530,00	522,00
Eclairage bâtiments + stade	12 600,00	10 219,23
Monuments patrimoniaux	43 824,00	
Bâtiments scolaires	43 571,00	
Aménagement cœur de village	30 000,00	
<b>Total</b>	<b>410 924,00</b>	<b>17 419,25</b>
Recettes		
Chapitre	Montant B. Primitif en euros	Montant réalisé au 30/06/2021 en euros
Excédent antérieur	53 160,00	
Virement de la section de Fonctionnement	247 980,00	
Dotations, fonds divers et réserves	23 496,00	
Emprunts et dettes assimilées	0,00	
Opérations d'ordre de transfert entre section	13 490,00	
Subvention Voirie	18 649,00	
Subvention Eglise	2 393,00	2 394,00
Subvention parcours de santé	39 801,00	
Subvention Réfection cours tennis	3 255,00	3 255,00
Subvention Eclairage bâtiments + stade	8 700,00	2 500,00
<b>Total</b>	<b>410 924,00</b>	<b>8 149,00</b>

L'équipe municipale, à travers ce budget, entend réaliser des dépenses nécessaires à l'amélioration de vie de tout un chacun, insufflées par le Vivre Ensemble.

Ainsi 2021 s'est inscrit avec le fleurissement de la commune, le renouvellement du matériel communal (Tracteur et épareuse) essentiel pour l'amélioration des conditions de travail des agents communaux, la réalisation du parcours de santé et ainsi que la sécurisation de l'accès à l'aire de loisirs où les enfants et les parents pourront s'adonner aux jeux, au sport en toute tranquillité (zone piétonne).

Pour conserver une gestion saine des finances, un plan pluriannuel des projets d'investissement a ainsi été dressé sur la durée du mandat. Les projets envisagés par l'équipe sont axés sur :

- l'école : ce projet comprendra entre-autre la réalisation d'une nouvelle clôture avec un portillon à ouverture électrique, un nouveau mode de chauffage.
- la poursuite de l'aménagement de l'aire de loisirs au niveau du Stade de la Source, la réalisation de parkings éventuellement avec bornes électriques.
- l'éclairage de la rue Pierre Didier à l'Ecancière.
- une salle polyvalente modulable répondant aux besoins tant des associations qu'aux particuliers.

Parce que le bien-être de nos habitants est une de nos préoccupations principales, la municipalité entend en outre étudier la sécurisation, l'aménagement de son territoire. Toutefois la concrétisation de ces projets ne peut voir le jour que si les ressources de la commune sont suffisantes, il est ainsi important que la commune puisse espérer un maintien de ses recettes notamment fiscales.

## Accueil des nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux arrivants est prévu le **24 septembre à 19h00 à la salle des fêtes GEORGES TORTEL**.

Afin d'organiser au mieux cette réception de Bienvenue, nous demandons à tous nos nouveaux résidents arrivés sur la commune en **2020 et 2021**, de se manifester auprès de la Mairie au 04 75 48 82 33, afin de vous inscrire.

## Appel aux volontaires pour le recensement du village en Janvier/Février 2022

Notre commune va réaliser en 2022 le recensement de ses habitants. Cette enquête se déroulera du jeudi 20 janvier au 19 février 2022.

Ce recensement est très important pour notre commune. De sa qualité dépend le calcul de la population

légale, mise à jour chaque année fin décembre, ainsi que les résultats statistiques concernant les

caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, nombre de pièces...diffusés au mois de juin suivant.

Dans le cadre de la préparation et la réalisation de cette enquête de recensement, la commune doit s'épauler sur deux agents recenseurs.

L'agent recenseur ne doit pas exercer des fonctions électives dans la commune. Il devra être disponible de **début janvier à fin février**, avoir une bonne connaissance de la commune, être méthodique, avoir la capacité de dialoguer avec les habitants, être neutre et discret pour respecter le secret des informations récoltées.

Pendant ces 7 semaines environ, sa mission sera :

- Se former aux concepts et aux règles du recensement
- Effectuer une tournée de reconnaissance
- Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Dès lors, la commune fait appel à ses habitants qui souhaiteraient candidater en tant qu'agent recenseur.

Une lettre de motivation devra être remise au secrétariat de la mairie au plus tard le 20 novembre 2021 et un entretien de recrutement sera réalisé courant décembre.

La commune remercie ses habitants pour leur implication dans la réussite de ce recensement 2021.

## Création d'un marché itinérant

### NOUVEAUTES DANS NOS VILLAGES


**"Les itinérances du vendredi"** est un marché de producteurs tournant sur les 4 communes de La Baume d'Hostun, Hostun, Eymeux et Jaillans.

Chaque vendredi soir, à partir du 27 août 2021, de 16h à 20h, retrouvez votre marché de producteurs sur l'une de ses 4 communes.

Ce marché est conçu avec un collectif de producteurs " Les camelots".

L'objectif de ce marché est de :

- Redynamiser le cœur de nos villages
- Valoriser et favoriser les productions locales
- Créer du lien entre les habitants des communes avoisinantes.

Nous vous attendons nombreux donc n'oubliez pas d'enregistrer lieux et dates dans vos calendriers 

### Marché de producteurs itinérant



### LES ITINERANCES DU VENDREDI

Tous les Vendredis de 16h à 20H

#### CALENDRIER

- Le 27 août : La Baume d'Hostun
- Le 3 Septembre : Jaillans
- Le 10 septembre : Hostun
- **Le 17 septembre : Eymeux**
- Le 24 septembre : La Baume d'Hostun
- Le 1er octobre : Jaillans
- Le 8 Octobre : Hostun
- **Le 15 octobre : Eymeux**
- Le 22 octobre : La Baume d'Hostun
- Le 29 octobre : Jaillans
- Le 5 novembre : Hostun
- **Le 12 novembre : Eymeux**
- Le 19 novembre : La Baume d'Hostun
- Le 26 novembre : Jaillans
- Le 3 décembre : Hostun
- **Le 10 décembre : Eymeux**
- Le 17 décembre : La Baume d'Hostun

A noter : Pas de marché les 24 et 31 décembre \_

A bientôt en 2022 !!!

#### Besoin d'information?

Contactez votre maire :  
 La Baume d'Hostun 04 75 48 42 41  
 Jaillans 04 75 48 83 99  
 Hostun 04 75 48 80 33  
 Eymeux 04 75 48 82 33



Groupe " Les itinérances du vendredi - Marché de Producteurs



La 1ère date pour notre commune est

**le 17 septembre à partir de 16h00**

Présence du marché sur le parvis de notre Eglise

## Journée européenne du Patrimoine



Cette journée aura lieu le 19 septembre à la Chapelle Bienheureuse Béatrix. Un concert de musique baroque avec l'ensemble Ostinato est prévu. La représentation sera donnée à 16h pour une durée de 45 minutes environ.

Les musiciens présents seront :

Valérie Dufoi : Traverso

André Fournier : Viole de gambe

Christian Laborie : Théorbe

Gilles Gogniat : viole de gambe et Archiluth

Cet évènement est organisé par Gilles Gogniat.

Lors de cette journée, Il sera demandé à tous les participants de respecter les règles sanitaires en cours.

## Travaux sur la commune

Des travaux seront réalisés la semaine 40 sur la commune. Nous vous informons que les poubelles positionnées proches du stade ne seront donc pas accessibles sur la période du 4 au 08 octobre.

## Rappel de la réglementation des DRONES

L'usage de Drone de loisir est en pleine expansion. Une nouvelle réglementation est effective depuis le 4 janvier dernier. Nous tenons à rappeler aux détenteurs de drone les 10 règles fondamentales à respecter.

Pour plus d'information, n'hésitez pas vous connectez sur ce site à l'aide de ce lien : [Drone : règles de pilotage à respecter | service-public.fr](https://www.service-public.fr)

[Ainsi que de télécharger l'application « Drone-Spot » compatible Android ou IPHONE afin de connaître les zones autorisées de vol](#)



## RÈGLES D'USAGE D'UN DRONE DE LOISIR



# ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES AUTRES AÉRONEFS EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ

## 10 PRINCIPES POUR VOLER EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI

- |           |                                                                                                                                    |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1</b>  | <b>JE NE SURVOLE PAS LES PERSONNES</b>                                                                                             |
| <b>2</b>  | <b>JE FAIS TOUJOURS VOLER MON DRONE À UNE HAUTEUR INFÉRIEURE À 150 M</b>                                                           |
| <b>3</b>  | <b>JE NE PERDS JAMAIS MON DRONE DE VUE</b>                                                                                         |
| <b>4</b>  | <b>JE N'UTILISE PAS MON DRONE AU DESSUS DE L'ESPACE PUBLIC EN AGGLOMÉRATION</b>                                                    |
| <b>5</b>  | <b>JE N'UTILISE PAS MON DRONE À PROXIMITÉ DES AÉRODROMES</b>                                                                       |
| <b>6</b>  | <b>JE NE SURVOLE PAS DE SITES SENSIBLES</b>                                                                                        |
| <b>7</b>  | <b>JE N'UTILISE PAS MON DRONE LA NUIT</b>                                                                                          |
| <b>8</b>  | <b>JE RESPECTE LA VIE PRIVÉE DES AUTRES</b>                                                                                        |
| <b>9</b>  | <b>JE NE DIFFUSE PAS MES PRISES DE VUES SANS L'ACCORD DES PERSONNES CONCERNÉES ET JE N'EN FAIS PAS UNE UTILISATION COMMERCIALE</b> |
| <b>10</b> | <b>EN CAS DE DOUTE, JE ME RENSEIGNE</b>                                                                                            |

L'UTILISATION D'UN DRONE DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NON CONFORMES AUX RÈGLES ÉDICTÉES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ EST PASSIBLE D'UN AN D'EMPRISONNEMENT ET DE 75 000 EUROS D'AMENDE EN VERTU DE L'ARTICLE L.6232-4 DU CODE DES TRANSPORTS

Pour plus d'information rendez-vous sur le site de la direction générale de l'Aviation civile : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Drones-civils-loisir-aeromodelisme>



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

## Vie Associative

### Création d'une nouvelle association

Une nouvelle association est en cours de création sur la commune qui a pour objectif de contribuer à dynamiser la commune en organisant des festivités qui intéresseront tout public.

Le festival d'astronomie (2ème édition en juillet) et la fête de la musique (1ère édition le 25 juin dernier), sont des exemples de manifestations qui seront organisées et reconduites au vu du succès qu'elles rencontrent.

Cette association viendra compléter les activités et manifestations déjà proposées par les associations existantes et se veut ouverte à toutes et à tous. Notamment aux bonnes volontés et aux idées nouvelles !

Cela peut être une excellente occasion pour les nouveaux habitants de faire des rencontres. Les familles et les seniors pourront s'épanouir autour de projets communs, dans la convivialité et l'ouverture aux autres.

Vous découvrirez son nom lors de la réunion d'information qui est prévue le vendredi 1er octobre à 19h, à la Mairie. Sans engagement, vous pourrez y obtenir les informations qui vous manquent. N'hésitez pas à vous y rendre ou à vous adresser à Alexandra Champauzac (Conseillère Municipale, coordinatrice des associations eymeusiennes : 07 78 43 85 56).

Vous avez peu de temps ? Ce n'est pas un problème : l'association accueille tout le monde sur des postes ou des missions selon les disponibilités de chacun : "l'important, c'est de participer !"

- LA LUDOTHÈQUE EST DE RETOUR ! Réouverture depuis le mercredi 15 septembre

PROGRAMME 2021 - 2022									
ENFANTS - ADOS					ADOS - ADULTES				
ACTIVITÉS	AGES	HORAIRES	LIEUX	TARIFS	ACTIVITÉS	AGES	HORAIRES	LIEUX	TARIFS
 <b>SAVAT'O POING</b> Boxe avec <b>Nabil</b>	11 à 15 ans	Lundi 17h30 à 18h30	Eymeux	170€	 <b>CROSS TRAINING</b> avec <b>Elisa &amp; Jimmy</b>	Ados Adultes	Lundi 18h30 à 19h15 ou Mercredi 18h00 à 18h45	Jaillans	100€
	7 à 10 ans	Mercredi 11h00 à 12h00	Jaillans						
 <b>BABY HAND</b> avec <b>Natacha</b>	3 à 6 ans	Mardi 17h00 à 18h00	Jaillans	50€	 <b>FIT DANCE</b> avec <b>Amandine et Sabrina</b>	Ados Adultes	Lundi 20h00 à 21h00	Jaillans	100€
 <b>THÉÂTRE</b> avec <b>Alain</b>	7 ans et +	Mercredi 14h00 à 15h30	Jaillans	170€	 <b>GYM DOUCE</b> avec <b>Geneviève</b>	Adultes	Mardi 9h00 à 10h00 ou Mardi 19h30 à 20h30	Jaillans La Baume d'Hostun	100€
 <b>DANSE MODERNE</b> avec <b>Delphine</b>	4 à 6 ans	Mercredi 15h45 à 16h45	Jaillans	100€	 <b>PILATES</b> avec <b>Andréa</b>	Adultes	Mardi 18h30 à 19h30	Jaillans	100€
	7 ans et +	16h45 à 17h45							
 <b>ATELIER ANGLAIS</b> 'Other the world' Jeux & découverte avec <b>Laurence</b>	8 à 12 ans	Mercredi 16h00 à 16h45	Jaillans	210€	 <b>TAEKWONDO</b> avec <b>Sébastien</b>	Ados Adultes	Mardi 19h30 à 21h00 ou Jeudi 20h00 à 21h30 altern. 1 semaine sur 2	Jaillans	125€
 <b>DESSIN PEINTURE</b> (matériel fourni) avec <b>Laurence</b>	11 à 15 ans	Mercredi 16h45 à 18h15	Jaillans	210€	 <b>YOGA</b> avec <b>Jean-Armand</b>	Adultes	Mercredi 19h45 à 21h15	Jaillans	100€
 <b>KID'O BABY</b> Éveil, motricité et socialisation avec <b>Delphine</b>	18 mois 3 ans accompagnés	Jeudi 9h30 à 10h15	Jaillans	25€	 <b>APA</b> Activité Physique Personnalisée et santé avec <b>Ghislain</b>	Adultes	Jeudi 10h30 à 12h00	Jaillans	170€
 <b>JUDO</b> avec <b>Marcelline</b>	5 à 7 ans	Jeudi 17h00 à 18h00	Jaillans	100€	 <b>TEA TIME</b> Conversation en anglais autour d'un thé avec <b>Jean</b>	Adultes	Jeudi tous les 15 jours 15h00 à 16h30	Jaillans salle du Patronage	50€
	8 ans et +	Jeudi 18h00 à 19h00							
 <b>HIP HOP</b> avec <b>Sandrine</b>	8 ans et +	Jeudi 17h45 à 18h45	La Baume d'Hostun	100€	<p>Pour toutes les activités enfants, ados et adultes :</p> <p>Modalités d'inscription : Reprise des activités à partir du 6 septembre 2021 Inscriptions après la première séance d'essai Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions Tout cours annulé n'est pas systématiquement remplacé Réduction de 25€ aux participants 2020/2021 pour toute réinscription 2021/2022</p> <p>Carte d'adhésion Familles Rurales obligatoire: 25€ / famille ANCV / CESU / PASS REGION / TOP DEPART acceptés NOUVEAU : Paiement collaboration 2021/2022 : en raison du contexte sanitaire, nous vous proposons un paiement dès l'inscription en 3 chèques pour encaissement à chaque fin de trimestre.</p>				



## EYMEUX D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

A la suite à la fête de la Raviole, l'association a offert l'ensemble des glaces invendues lors de cet événement aux enfants de l'école de notre village.

L'équipe municipale tient à remercier ce don très généreux qui a régalé le palais de tous les élèves.



Le rugby t'intéresse et tu veux pratiquer ce sport ? Viens partager l'expérience de rugby au RCE pendant la semaine nationale d'écoles de rugby du 11 au 19 septembre.

C'est le moment d'essayer !



**En raison du Covid19, nous vous informons que tous les événements à venir sont susceptibles d'être reportés voir annulés.**